

Association Septèmoise pour la Réduction des Nuisances de l'Autoroute

Réunion de Bureau du 5 octobre 2024

Cette réunion a été convoquée dans l'urgence à la suite d'une demande d'interviews de la chaîne M6. Etaient présents Pierre et Laure Scriva, Marie-Catherine Vallon, François Aubert, Catherine et Pierre Gallouin

Excusés: Pierre Bourelly, Eric Paris, Sebastien Mar, Sophia Ghomrassi, Julien Incandella

Sur le bruit

1 - Contacts avec la DREAL

Projet de mur anti-bruit (MAB) de la Basse Bédoule: la décision d'édifier le mur est une des mesures du contrat de plan Etat-Région de 2012.

La DREAL est maîtrise d'ouvrage. Pierre Gallouin a pris contact avec eux: la notification du marché est en cours. Jusqu'à la fin de la procédure de marché public, la DREAL ne peut communiquer.

2 - Le nouveau Plan de Prévention du bruit dans l'Environnement (PPBE)

Le PPBE 4 a été validé par arrêté du Préfet du 18 juillet 2024 publié au Recueil des Actes Administratifs du 1er août 2024. Nous avons eu tardivement cette information, en tout cas après le délai de recours. Le premier enseignement est de faire une veille sur le RAA. Pierre Gallouin essaiera de voir si nos arguments ont été pris en



Site internet: www.chutt.org
E-mail: contact@chutt.org
Numéro RNA: W133032726

compte. Nous aurions dû avoir une veille si nous avions voulu être en situation de faire un recours.

3 - Demande de réduction de la vitesse de 90 à 70 km/h

L'AESE et le CIQ de Saint Antoine se joignent à CHUTT pour cette demande. Reste à argumenter la demande: retrouver le précédent arrêté, effet sur le bruit, sur la pollution de l'air, nombre de maisons concernées, statistiques sur l'accidentologie, ... courrier à adresser à Christophe MIRMAND, Préfet de Région, service de la circulation automobile. Mais, dans le PPBE4, il y a un projet de réduction de la vitesse d'ici 2029.

4 - Demande d'étude acoustique pour la Haute Bédoule

D'un contact avec l'Observatoire métropolitain du bruit, il ressort que les études ne peuvent pas être demandées par les associations mais par les Mairies. Il est décidé de faire cette demande à la Mairie.

Sur la pollution de l'air

1 - Essai de capteurs "Nebul'air"

Via FNE13, l'association devrait être dotée de 2 capteurs nouvelle génération. FNE13 assurera la mise en route, défaillante dans la dernière expérience. Pierre Scriva les prendra en charge le moment venu. FNE 13 est en cours d'achat des capteurs.

2 - Adhésion à AtmoSud

La demande d'inscription a été prise en compte et sera examinée au Conseil d'administration d'AtmoSud de décembre 2024.

Sur la végétalisation et les abords de l'autoroute

A la demande de Chutt, un grillage a été remis en place sur la Haute Bédoule Est, pour empêcher des personnes, ou des animaux, de pénétrer sur l'autoroute.

Pour la Basse Bédoule, il a été répondu à Nicole Berguirol que la végétalisation interviendrait après l'édification du mur anti-bruit.

Il est décidé de réintervenir après les travaux de construction pour la réhabilitation du chemin de la Haute bédoule (Marie-Catherine Vallon et Sofia)



Site internet: www.chutt.org
E-mail: contact@chutt.org
Numéro RNA: W133032726

Sur les sujets transversaux

1 - Site internet

L'onglet "Adhésion" du site a été revu. Plus clair, il privilégie le paiement des cotisations par virement, plutôt que Helloasso, plus lent et moins clair. Reste à réorganiser autour des onglets Bruit, Pollution de l'air, Végétalisation (Maxime Gallouin)

2 - Demande de subvention

La subvention a été attribuée. Nous avons reçu 350 €. P Gallouin a remercié lors de la journée des associations les représentants de la municipalité.

3 - Proposition d'émission de TV M6

Nous listons les messages à faire passer: 1 - lenteur administrative; 2 - désintérêt des décideurs; 3 - difficulté à réduire l'utilisation de la voiture-reine chez nos concitoyens; 4 - la nocivité de l'autoroute et les départs de riverains Bernardini, Antoine

Nous examinons la nature de l'émission, sa durée de l'émission ? 38 mn pour 2 jours d'interviews; les journalistes ont des scenario qui nous contraignent: filmer à l'intérieur des maisons, interviewer certaines personnes dont notre expert bruit qui, après consultation, indique clairement ne plus vouloir passer à la TV.

Du fait du type d'émission plutôt tourné vers le sensationnel que vers la réalité que nous rencontrons, nous décidons de ne pas donner suite.



Site internet : www.chutt.org
E-mail : contact@chutt.org
Numéro RNA: W133032726